

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 14 NOVEMBRE 2016

Le CDAS s'est tenu le 14 Novembre 2016 sous la présidence de M. Yvan HUART, Directeur du Pôle Pilotage et Ressources de la DRFiP.

Il annonce le départ de Michel KOTLICKI, Délégué Départemental de l'Action Sociale, appelé à d'autres fonctions.

De ce fait, un appel à candidatures a été lancé auprès des agents du Ministère des Finances. La date limite de dépôt est fixée au 25 novembre 2016.

A l'issue, le Président et les organisations syndicales recevront les candidats.

FO tient à remercier Michel KOTLICKI pour son sérieux, son dévouement et sa disponibilité pendant toutes ces années.

Lors de sa déclaration liminaire, **FO** dénonce, une fois de plus, les réductions du budget de l'action sociale.

Une formation pour les membres des CDAS avait été souhaité par Les fédérations syndicales. Celle-ci étant reportée, les organisations syndicales départementales déposent une motion pour la réclamer.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

1 - Crédits d'actions locales (CAL)

Arbre de Noël

Cette année, l'arbre de Noël se tiendra le 14 décembre 2016, sous chapiteau, sur les plages du Prado. Le Cirque Médrano est à l'honneur.
Les inscriptions sont en hausse !

N'oubliez pas que chaque place réservée est payée et que toute défection est une perte financière pour l'action sociale et donc pour nous tous !

Sorties enfants

Plusieurs activités étaient proposées pour nos enfants :

Printemps : Centre aéré La Pignata (30 enfants)
Toussaint : Paris/Disney (33 enfants)
Berlin (19 enfants)
Centre aéré La Pignata (28 enfants)

Le bilan est positif : les parents et enfants sont satisfaits. Seule la destination pour Berlin n'a pas fait le plein ! Peut-être faudrait-il retenir Londres pour 2017 ?

Sortie famille

Une sortie famille en camargue a été organisée et 53 personnes y ont participé.

Les familles étaient conquises malgré un départ un peu matinal !

Cette sortie réalisée avec un reliquat financier correspond à l'évidence à un souhait des personnels. Il est regrettable que faute de moyens, elle ne puisse avoir lieu chaque année !

Consultations juridiques (notaire, avocat)

Elles recueillent toujours le même succès !

Réunion santé publique

Le bien-être au travail pour éviter le burn-out devait être le thème des prochaines réunions santé publique.

Malheureusement, le prestataire a annulé son intervention au dernier moment !!!

La délégation recherche un nouveau prestataire ... à suivre.

Retraités

La journée annuelle de nos retraités aura lieu le 26 janvier 2017 au Florida Palace.

D'année en année le nombre de retraités présents augmente, et le budget diminue !

Le CDAS se trouve dans l'obligation de faire des choix de prestations afin de maintenir cette activité à un niveau convenable. Ce que FO dénonce.

Il est important de garder le Lien !

<http://www.fo-fonctionnaires.fr/idea/details.aspx?i=5562>

Amitiés Finances

Les assistantes sociales apportent leur soutien aux les agents malades et isolés, notamment dans cette période de fêtes, en leur offrant chocolats ou livres.

Ces initiatives sont importantes pour soutenir les agents en situations difficiles tant au point de vue santé que moral.

Matériel coins repas

FO dénonce le marché passé avec l'UGAP par le ministère.

Les prix sont exorbitants et le service après vente n'est pas honoré : matériels reçus cassés et non livrés aux étages !

Concernant les crédits alloués aux coins repas, FO revendique son financement hors CAL, par la prise en charge de l'administration centrale. La cherté du matériel oblige le CDAS à faire des coupes sombres dans les demandes d'aménagement.

2 - Matériel de restauration

Toutes les demandes ont été satisfaites.

3 - Restauration

FO dénonce le choix de l'indice 466, comme indice de seuil de suppression de la subvention.

FO réclame la subvention repas pour les retraités.

4 - Dématérialisation des titres restaurant

Cette disposition entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017, sous forme de carte de paiement. Cette carte sera distribuée aux agents à compter du 15 décembre. Une plaquette explicative sera jointe.

Chaque agent recevra son code confidentiel avec la carte, qu'il pourra utiliser du lundi au samedi, sauf dimanche et jours fériés, dans la limite de 19 € par jour.

Elle sera chargée, donc utilisable, à compter du 2 janvier 2017, 16:00.

Cf Tract : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/spip.php?article1027>

5 - Logements et crèches

Tous les logements mis à disposition des agents ont été pourvus. Les Douanes ont permis de loger 14 familles de la DRFiP.

Pour FO, le logement social demeure une priorité et passe par un programme immobilier ambitieux avec les crédits correspondants.

Concernant les places en crèche, toutes les demandes ont été satisfaites. **FO** s'en félicite. Une enquête devrait être relancée sur Aix suite à une demande croissante de réservations de berceaux.

6 - La journée mondiale SIDA

Elle est fixée au 1^{er} décembre 2016.

Comme chaque année la délégation sera au rendez-vous concernant la prévention.

7 - Fermeture du restaurant de l'INSEE Marseille

Le restaurant administratif (RA) de l'INSEE, rue Menpenti, ferme ses portes pour réfection pendant une période de 6 mois.

Les agents ont demandé l'octroi du titre restaurant, refusé par l'administration au prétexte que la distance entre l'INSEE et le RA de Borde n'excède pas 1 km ! Ils auront la possibilité de déjeuner au RA de Borde de même que les agents de la Trésorerie Amendes des BDR qui déjeunaient au RA de l'INSEE.

N'hésitez pas à contacter les représentants Force-Ouvrière pour tous problèmes rencontrés.

8 - Colonies de vacances

Des changements sont prévus pour 2017.

La sortie du territoire des enfants nécessitera la carte nationale d'identité des parents.

Des transports en car sont envisagés en fonction du nombre d'enfants.

FO rappelle son opposition aux trajets en car sur de longs parcours. Nous serons très vigilants sur ce point. A suivre donc ...

**FO Finances mettra tout en œuvre pour
préserver et améliorer les droits en matière
d'action sociale qui passe nécessairement
par des moyens humains et budgétaires à
la hauteur des attentes des personnels**

**La Fédération des Finances
FORCE OUVRIERE
vous souhaite de très bonnes fêtes
de fin d'année**

N'hésitez pas à nous contacter

La délégation Force Ouvrière

Béatrice MARTINEZ - DRFiP - 04.91.17.91.06.
beatrice.martinez@dgfip.finances.gouv.fr

Claude BETTI - INSEE – 04.91.17.59.35.
claudette.betti@insee.fr

Barbara GUEBOUB - DRFiP - 04.91.17.92.04 ou 05
barbara.gueboub@dgfip.finances.gouv.fr

Cheima BURET - SIP Marseille 11/12 - 04.96.20.67.76.
cheima.buret@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire CDAS des Bouches-du-Rhône du 14 novembre 2016

FO Finances, une fois de plus, dénonce la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre ministère.

Ceci est d'autant plus préjudiciable pour les personnels qui subissent depuis plusieurs années le gel de leur salaire que l'Action Sociale est un moyen de compenser, autant que faire se peut, la perte de leur pouvoir d'achat.

A cette réduction s'ajoute la détérioration des conditions de travail et les suppressions massives d'emplois que subit notre ministère.

En fait toutes les conditions sont réunies pour que le climat délétère et les tensions ressenties dans les services s'aggravent.

FO Finances exige le bénéfice pour les fonctionnaires de l'Etat, d'une action sociale ministérielle à son plus haut niveau et le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant pour son animation.

FO Finances revendique une égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les actifs et retraités :

- en matière de **restauration, pour les agents**, le relèvement de l'indice plafond de l'harmonisation tarifaire (aujourd'hui à l'indice majoré 466) de la subvention repas et d'autant plus, depuis la mise en place du Parcours Professionnel Carrière et rémunérations imposé par le ministre ;
- **pour les retraités**, l'octroi de la subvention repas. A ce sujet, l'Union Fédérale des Retraités Force-Ouvrière (UFR-FO), reçue le 1^{er} mars 2016 par la directrice de cabinet de la ministre de la Fonction Publique a dénoncé ce fait. Celle-ci a affirmé que les retraités du ministère des finances bénéficiaient de la subvention repas. Quid ?

Crédits CAL

FO Finances exige l'augmentation des crédits CAL et revendique l'attribution de crédits spécifiques, hors quota CAL, pour le financement des coins repas. Le budget des Bouches-du-Rhône est obéré par les dépenses d'aménagement des coins repas et de ce fait réduit les budgets arbre de Noël, solidarité retraités et augmente la participation des parents pour les sorties des enfants pendant les vacances scolaires.

Nous dénonçons à nouveau le prestataire choisi par le ministère, l'UGAP, dont les prix sont exorbitants ! A l'heure des économies drastiques opérées au ministère, le choix de ce prestataire est incompréhensible !!!

ogement

Une nouvelle fois, la subvention de l'ALPAF est rognée !!!

La forte hausse des prix de l'immobilier et des loyers, la faible création de logements sociaux et la perte de pouvoir d'achat des agents pèsent de plus en plus lourdement sur les revenus des ménages.

Plus que jamais le logement social demeure une préoccupation majeure des agents passant par la mise en place d'un programme immobilier ambitieux et accessible au plus grand nombre.

Crèche

FO Finances revendique la réservation de places en crèche à la hauteur des besoins afin de maintenir un équilibre entre la vie privée et professionnelle et favoriser l'égalité femmes-hommes.

Colonies de vacances

FO Finances constate d'année en année une baisse de fréquentation ... mais les salaires n'augmentent pas, et il est vrai que les tarifs des colonies, eux, ne sont pas gelés !!!

Titres restaurant

FO Finances se félicite de la mise en place au 1er janvier 2017 du titre restaurant dématérialisé.

Le prestataire attributaire du marché est la société Natixis intertitres. FO Finances regrette qu'une entreprise de l'économie sociale et solidaire n'ait pas été retenue comme prestataire.

Le service gestionnaire distribuera, autour du 20 décembre, la carte APETIZ aux agents.

Il sera également chargé mensuellement, de préparer la dotation des titres des personnels via le prestataire.

Pour que la mise en place de cette nouvelle procédure se passe au mieux et que le service gestionnaire ne soit pas submergé, il conviendra d'informer au plus tôt les personnels concernés.

Cette dématérialisation est une nouvelle procédure d'un acquis social arraché par l'action syndicale voilà maintenant 25 ans.

Moyens des délégations

FO Finances

- **revendique** le maintien du principe de l'élection du délégué,
- **exige** pour les agents, quelle que soit leur catégorie, la possibilité d'accéder à la fonction de délégué,
- **s'oppose** à toute idée d'instrumentalisation de la politique d'action sociale au profit d'une politique de gestion par les services RH.

Pour **FO FINANCES**, l'action sociale ministérielle a un historique et aujourd'hui des spécificités qui nécessitent sa préservation pour un haut niveau de prestations.